

FICHE CONGE FORMATION Année 2022/2023 **CF**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Discipline :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mèl :

Ne rien écrire dans ces cases

Objet de la demande

- Demande le bénéfice d'un congé de formation professionnelle en 2022/2023

uniquement avec indemnité éventuellement sans indemnité

- Nombre de mois demandés :

Éléments du barème

- Echelon dans le corps actuel au 31/08/2021 : x 5 pts* =

- Si vous êtes Certifié Hors Classe au 01/09/2021 : 40 pts =

- Si vous êtes Agrégé Hors Classe au 01/09/2021 : 45 pts =

- Si vous êtes Certifié classe Exceptionnelle au 01/09/2021 : 55 pts =

- Si vous êtes Agrégé classe Exceptionnelle au 01/09/2021 : 60 pts =

- Admissibilité à l'agrégation : 1 admissibilité 15 pts =

2 admissibilités ou plus 30 pts =

- Demande en cours pour un congé formation en 2022/2023 : - =

Demands de congé formation déjà présentées :

oui non Si oui, au titre des années scolaires :

.../.../.../.../.../.../.../...

.../.../.../.../.../.../...

- 10 pts par demande antérieures =

*Exception : pour les enseignants passés à la hors classe ou à la classe exceptionnelle au 1er septembre 2021, l'échelon pris en compte est celui acquis au 1er septembre 2020.

TOTAL =

- Congé formation déjà obtenu :

oui non Si oui, du .../.../... au .../.../... Nombre de mois :

En cas d'égalité de barème, prise en compte :
1/ de l'ancienneté générale de service au 01/09/2021
2/ de la date de naissance

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL

J'accepte de fournir au SNES, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion, et révoquant par moi-même, dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNES, 1 rue de Coury, 75341 Paris Cedex 07 ou à ma section académique.

N° SNES
voir carte syndicale

Date &
Signature